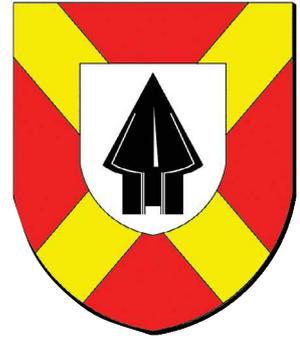


# Bulletin communal

de

# Petit-Landau



Par monts et par vaux  
Hiver 2019





## Comptes rendus succincts de juillet à décembre 2019

### Séance du 10 septembre

- ▶ Convention de groupement de commande pour le transport scolaire vers le Centre Nautique d'Ottmarsheim.
- ▶ Révision des statuts du syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.
- ▶ Convention de transfert des ZAE (zones d'activités économiques) à la communauté d'agglomération.
- ▶ Etude sur la planification énergétique et le développement des énergies renouvelables est menée par M2A pour le compte de Petit-Landau.

### Séance du 2 octobre

- ▶ Transfert à la M2A dans le cadre du PLUI (plan local d'urbanisme local) de la compétence PLU, sous conditions et avec une charte de gouvernance.
- ▶ Approbation de la charte de gouvernance du PLUI proposée par M2A.
- ▶ Approbation du projet plan local de l'habitat (PLH) période 2020 – 2025.
- ▶ Approbation du rapport d'activités 2018 présenté par M2A.

### Rappel :

L'intégralité des comptes rendus des séances du conseil municipal sont consultables sur le site Internet de la commune [www.petit-landau.fr](http://www.petit-landau.fr) sous la rubrique « la municipalité » et également sur le panneau d'affichage à côté de la Mairie.

### Horaires de la Mairie :

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public selon des horaires bien précis, auxquels chacun voudra bien se conformer

- ♦ **lundi** : 9h - 11h
- ♦ **mardi** : 16h - 19h
- ♦ **mercredi** : fermé
- ♦ **jeudi** : 9h - 11h et 16h - 18h
- ♦ **vendredi** : 9h - 11h

### Séance du 19 novembre

- ▶ Rue du château : achat des parcelles section 5 n° 272 – 274 – 288 – 297 et 298

### Séance du 10 décembre

- ▶ Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2020
- ▶ Rémunération ordonnateur et agents recenseurs
- ▶ Avis de la commune : enquête publique installations classées de TYM Logistique à Hombourg
- ▶ Attribution de la citoyenneté d'honneur
- ▶ Convention de partenariat : la Filature nomade
- ▶ Soutien à la candidature de M2A à l'obtention du label « Terre de jeux 2024 »

### Commissions réunies

Les 26 février, 26 mars, 07 mai, 11 juin et le 03 décembre, le conseil municipal a siégé en commissions réunies (conseil municipal informel).



Humour

## Transfert des compétences Eau et Assainissement



La loi NOTRe du 7 août 2015 a prévu le transfert des compétences Eau et Assainissement, compétences jusqu'alors exercées par les Communes, vers les communautés de communes ou d'agglomération, avec effet au 1er janvier 2020.

Malgré toutes les levées de boucliers qu'aura pu susciter cette loi qui dépouille en peu plus les compétences des communes, le transfert est bien effectif au 1er janvier 2020.

- ▶ La compétence eau sera exercée par la M2A
- ▶ La compétence assainissement sera exercée par le Sivom de la région mulhousienne.

Ces transferts s'accompagneront vraisemblablement de modifications tarifaires.

« Paris décide et la Province subit »

Information de dernière minute : il n'est pas impossible que l'application de cette loi soit reportée de 6 mois, donc applicable à partir de juillet 2020.

## Les travaux 2019

- ♦ Viabilisation du prolongement de la Rue des Vosges
- ♦ Travaux d'entretien au château d'eau
- ♦ Travaux d'entretien à la station d'épuration
- ♦ Eclairage public : fin du remplacement des ampoules « sodium » par des ampoules « led »
- ♦ Remplacement des ordinateurs des élèves de l'école élémentaire
- ♦ Renouvellement de la DSP (déclaration de service public) de l'affermage de l'eau potable avec mise en place du télé-relevage
- ♦ Achat de parcelles Rue du Château destinées à l'urbanisation future
- ♦ Installation d'un nouveau jeu dans la cour de l'école maternelle
- ♦ Etudes sur le devenir du mille-club
- ♦ Etudes sur l'aménagement du centre village
- ♦ Etudes pour des travaux dans des rues du village

## La fusion des Régions

### Les résultats ne sont pas au rendez-vous

En rappelant les principaux objectifs de la loi NOTRe de 2015, à savoir « aboutir à une articulation plus efficace, plus claire et moins coûteuse des compétences des différents niveaux de collectivités », la Cour des Comptes a aussitôt constaté que « les résultats attendus ne sont pas là ».

Le rendez-vous de la fusion des Régions Françaises, passant de 22 à 12 en métropole au 1er janvier 2016, n'a pas eu les effets bénéfiques escomptés sur le plan budgétaire. Pas de 10 milliards d'euros d'économie espérée, bien au contraire, les dépenses globales, à périmètre constant, ont augmenté de 207 millions entre 2015 et 2018.

Tout cela révèle une réforme mal pensée, décidée sur un coin de table à l'Elysée, et mise en œuvre à la va-vite.

Source : d'après article paru dans le Journal des Maires n° 11 novembre 2019 et Internet

## Numéros d'urgences

Gendarmerie Nationale 17

Brigade de Gendarmerie  
COB Sausheim /  
Ottmarsheim 03.89.46.84.70

SAMU 15

Sapeurs-Pompiers 18

Brigade Verte / Soultz

03.89.74.84.04

Centre antipoison / Strasbourg

03.88.37.37.37

SOS Mains / Clinique  
Diaconat Roosevelt

03.89.32.55.07

SOS Médecins Mulhouse

03.89.56.15.15

Pharmacie de garde

17 ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

Urgence vétérinaire 3115

Numéro gratuit

## Enquête publique

Une enquête publique relative à une demande d'autorisation au titre des installations classées et à l'institution de servitudes d'utilité publique concernant la Société TYM Logistique à Hombourg, se tiendra du 18 décembre 2019 au 31 janvier 2020.

Le dossier peut être consulté en Mairie de Hombourg et en Mairie de Petit-Landau aux heures d'ouverture de la Mairie où un registre d'enquête publique est mis à la disposition des personnes intéressées. Le dossier peut également être consulté sur le site internet de la Préfecture du Haut-Rhin.

Une réunion publique d'information aura lieu le jeudi 16 janvier 2020 à 17 h en Mairie de Hombourg.

## Nuisances sonores : rappel

Conformément à l'arrêté municipal n° 12.2014 qui régit l'usage des engins et matériels sonores, les comportements individuels les dimanches et jours fériés, les travaux et comportements sonores, quels qu'ils soient sont formellement interdits :

- ♦ les dimanches et jours fériés toute la journée
- ♦ les jours ouvrables avant 8 h et après 20 h
- ♦ le samedi entre 12 h et 13 h.

Nous sommes tous le « voisin » du « voisin » aussi chacun voudra bien se conformer à cet arrêté, afin que chacun puisse profiter du calme et du repos.

Cet arrêté concerne également les nuisances « musicales » et « verbales » notamment lors des longues soirées d'été sur les terrasses et aux bords des piscines.

## Protection Participation Citoyenne

Au regard d'une recrudescence des vols et effractions aux domiciles et dans les véhicules, chacun doit se sentir concerné par la Protection Participation Citoyenne. Il ne faut pas hésiter à remonter les informations vers les services de la Mairie ou directement en Gendarmerie.

Ce n'est pas de la délation, mais un comportement citoyen.

Pour les véhicules suspects, le numéro d'immatriculation complet est primordial, la couleur et la marque du véhicule ne sont pas suffisants pour l'aide à la recherche.

Les escroqueries via internet demeurent omniprésentes, comme les démarchages agressifs au téléphone ou en porte à porte.

## L'utilisation de trottinettes électriques est désormais réglementée

Le décret du 23 octobre 2019 relatif aux Engins de Déplacement Personnel (EDP) a été publié au Journal Officiel du 25 octobre 2019. Il donne une définition précise des EDP motorisés : « véhicule sans place assise, conçu et construit pour le déplacement d'une seule personne et dépourvu de tout aménagement destiné au transport de marchandise, équipé d'un moteur non thermique ou d'une assistance non thermique et dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 6 km/h et ne dépasse pas 25 km/h ».

Pour circuler en trottinette électrique, l'utilisateur doit être âgé d'au moins 12 ans. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps.

### En agglomération :

L'utilisateur doit circuler sur les bandes ou les pistes cyclables.

En l'absence de pistes cyclables, il peut circuler :

- ♦ Sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h
- ♦ Sur les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons

Le Maire peut, par décision motivée, autoriser la circulation sur les trottoirs à condition que les EDP motorisés respectent l'allure au pas et n'occasionnent pas de gêne pour les piétons.

Le Maire peut, par décision motivée, interdire l'usage des engins à roulettes sur tout ou partie du territoire de la commune en fonction des circonstances locales.

### Hors agglomération :

La circulation des EDP motorisés est interdite sauf sur les voies vertes et les pistes cyclables.

Le conducteur doit se vêtir d'un équipement rétro-réfléchissant en cas de circulation de nuit ou de visibilité insuffisante la journée.

Le conducteur a l'obligation d'avoir une assurance responsabilité civile qui couvre les dommages à autrui (blessure d'un piéton, dégât matériel sur un autre véhicule.....et autres...).

A noter également que d'ici le 1er juillet 2020, les EDP devront obligatoirement être équipés d'un système de freinage efficace, dont les caractéristiques seront fixées par arrêté ministériel.

Source : le Bulletin Association des Maires du Haut-Rhin n° 203 octobre 2019

## Nouvelle assistante sociale au centre médico-social à Rixheim

Madame Sarah HESS, assistante sociale, au centre médico-social 33 rue du Rossignol à Rixheim, est en poste depuis le 18 novembre dernier en remplacement de Madame Virginie Dubail.

Le secrétariat de Madame Sarah HESS est joignable en téléphonant au 03.89.54.42.70

Source : courrier en date du 12/11/19  
Direction de l'action sociale de proximité



## CICAT : Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques

Le CICAT est un lieu unique pour informer et conseiller sur les moyens techniques de prévention et de compensation des situations de handicap ou de perte d'autonomie.

### La vocation du CICAT est d'apporter des informations et des conseils concernant :

- ♦ Le choix des aides techniques
  - ♦ L'aménagement du logement, du cadre de vie, du véhicule.
  - ♦ Evaluer et préconiser la meilleure aide technique ou adaptation du logement
- Les publics concernés sont :

- ♦ Les personnes en situation de handicap
- ♦ Les personnes âgées
- ♦ Les professionnels du secteur du handicap et de l'insertion
- ♦ Les professionnels du bâtiment

### Le fonctionnement

S'inscrivant dans une vocation sanitaire, médico-sociale et sociale :

- ♦ Le CICAT 68 s'interdit tout acte de vente, de revente ou de profit sur l'ensemble des aides techniques préconisées.
- ♦ Le CICAT 68 s'interdit tout objectif commercial à l'encontre de ses partenaires exposants.
- ♦ Le CICAT 68 s'engage à associer les utilisateurs dans le choix des aides définies afin que la personne reste au cœur du processus de préconisation

### Historique du CICAT

Le CICAT 68 est né de la mutualisation entre le Centre d'Evaluation et Aide Technique - CEAT du Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace (GHRMSA) et le Carrefour d'Accompagnement à

## Comment nous joindre ?

CICAT - 1, place Franklin 68200 MULHOUSE  
03.67.26.02.69 | contact@cicat68.fr

### Horaires d'ouverture :

- ♦ du lundi au vendredi 9 h-12 h et 14 h-17 h
- ♦ et le mardi ouverture jusqu'à 19 h sur rendez-vous

l'Autonomie des Personnes en Situation de Handicap – CAAP 68 du Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM).

Source : brochure CICAT

## La Filature Nomade

Pour la 6ème année consécutive, la commune de Petit-Landau signe un partenariat avec la Filature – Scène Nationale de Mulhouse afin de vous offrir la possibilité d'assister à des spectacles, choisis parmi les spectacles proposés à La Filature, à tarifs préférentiels (14€ et 10€) mais aussi à un spectacle accueilli dans notre commune.

Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 7 février à 20h dans la salle annexe de la salle polyvalente** pour découvrir le spectacle « Mahmoud & Nini », théâtre pour tous dès 13 ans <https://www.lafilature.org/spectacle/mahmoud-nini/>.

Le spectacle sera suivi d'un verre de l'amitié afin de permettre aux spectateurs de prolonger cet instant en partageant leurs sensations avec les artistes.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture.



## Mulhouse Alsace Agglomération / M2A

### Rapport d'activité 2018

Ce rapport retrace les actions entreprises ou soutenues par M2A au cours de l'année 2018. Il s'articule autour de trois priorités stratégiques :

- ♦ Un territoire attractif, en matière de développement économique et touristique, de soutien à l'emploi et à l'enseignement supérieur.
- ♦ Un territoire responsable, par ses politiques d'aménagement durable et de gestion des déchets.
- ♦ Un territoire solidaire, grâce à une offre de services favorisant l'épanouissement de ses habitants et contribuant à la cohésion sociale de l'agglomération.

Source : M2A. Rapport consultable en Mairie aux heures d'ouvertures au public.

## Cantines

### Des menus végétariens obligatoires

Depuis le 1er novembre 2019, les gestionnaires, publics ou privés, des services de restauration collective scolaire sont tenus de proposer, au moins une fois par semaine, un menu végétarien, à titre expérimental, et pendant deux, en application de l'article 24 de la loi de 30 octobre 2018, pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

L'expérimentation fera l'objet d'une évaluation, notamment de son impact sur le gaspillage alimentaire, sur les taux de fréquentation et sur le coût des repas, dont les résultats seront transmis au Parlement au plus tard six mois avant son terme.

Source : Maires de France octobre 2019

## Le recensement militaire : rappel

La loi n° 97 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, instaurant le service national universel pour les jeunes françaises et français, comprend des obligations : le recensement militaire constitue la première d'entre elles.

Nombre d'adolescents, omettent ou semble ignorer qu'il est primordial de se faire recenser en mairie à la date anniversaire des 16 ans et dans les trois mois qui suivent.

Cet oubli ou cette méconnaissance de la loi rend impossible toute inscription aux examens d'Etat : CAP, BEP, Bac....et même permis de conduire.

Lors de votre recensement votre adresse courriel (mail) devra impérativement être communiquée à l'agent municipal.

Source : Ministère des Armées / Centre du service national de Strasbourg, lettre du 28 août 2019

## Autop' Lavage

**Nouveau**  
à Petit-Landau !

Depuis le mois de septembre dernier, Autop' Lavage propose différentes prestations sur véhicules automobiles. Carrosserie, peinture, pare-brise, rénovation optique, nettoyage, polissage et protection céramique.

### Autop' Lavage

Route Départementale 468  
68490 Petit-Landau

06.61.23.84.89 | [autoplavage@gmail.com](mailto:autoplavage@gmail.com)

Du lundi au vendredi 8 h-12 h | 14 h-18 h 30  
Samedi : sur rendez-vous

Source : feuillet d'information

## Carte Pass'temps seniors 2020

Les cartes Pass'temps sont valables pour une année. Pour les seniors intéressés, il y a lieu de récupérer en Mairie la carte 2020, en présentant une photo d'identité et un justificatif de domicile.

Peuvent en bénéficier les seniors âgés de 65 ans et plus domiciliés dans l'une des communes de la M2A.

Gratuite, personnelle, elle est à retirer à la Mairie de la commune de résidence. Elle est valable du 2 janvier au 31 décembre 2020.

Tout en proposant des tarifs réduits, voire des gratuités pour certaines activités, elle est une opportunité supplémentaire de se rencontrer, de renforcer les liens, d'ouvrir un espace d'expression et d'échange pour rompre l'isolement et vivre dans de meilleures conditions.

**Attention : en cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne sera délivré.**

## Quand les seniors rencontrent nos petits trésors...

Dans ce village où il fait bon vivre, vous avez déjà pu croiser nos petits promeneurs en pleine expédition. Vous avez été nombreux à nous saluer et parfois, à nous inviter à venir voir vos animaux. Convaincus de la richesse des échanges entre les enfants et leurs aînés, ce que nous vous proposons aujourd'hui, c'est une « vraie » rencontre. Une rencontre au bas de votre porte pour un bonjour improvisé, mais également au sein de la crèche pour partager un moment chaleureux et convivial. Jardinage, cuisine, peinture... tout est possible, pourvu que le maître soit « un plaisir partagé ».

Ces rendez-vous, suivi d'un goûter, auront lieu **chaque 1er mercredi du mois à 15h30 au multi accueil, la crèche !**

Afin de faire plus ample connaissance, nous vous invitons le **mercredi 15 janvier 2020 à 15h30 à venir partager un goûter avec les enfants au multi accueil**, 5 rue des anges. Nous pourrons ainsi échanger sur ce projet Venez nombreux, les enfants comptent sur vous.

Adeline COSTECEQUE,  
Educatrice de jeunes enfants.



## La renaturation du Rhin et projet éducatif

La centrale nucléaire soutient un projet pédagogique initié par les professeurs du collège Félix Eboué et de l'école Arc-en-ciel de Fessenheim, en coopération avec EDF Hydro Est et la Petite Camargue Alsacienne

Les élèves peuvent parcourir les espaces renaturés par EDF pour donner à l'Ile du Rhin sa physionomie naturelle.

Lors de la visite, les élèves peuvent découvrir les différents aménagements réalisés : les passes à poissons et à castors, une rivière reconstituée de 7 kilomètres qui parcourt l'Ile avant de se jeter dans le Vieux Rhin, les plantations en milieux secs et humides, propices au retour de certaines espèces d'amphibiens, d'oiseaux et de mammifères.

La visite se poursuit du côté du barrage, qui marque la séparation entre le Rhin et le Grand Canal d'Alsace, et joue un rôle primordial tant dans la gestion quotidienne des débits que lors des épisodes de crues. Très enrichissante cette initiative pédagogique constitue une réelle opportunité pour les élèves en termes de sensibilisation à la préservation des paysages alsaciens rhénans et à la protection et la nature en général.

Source : EDF l'essentiel n° 1005 mai 2019



## Réchauffement climatique

### Quelques retours dans le passé lointain

Voici ce que l'on pouvait lire dans un journal anglais le « Ampshire Advertiser From Southampton » le 17 juillet... 1852.

- En 1132 en Alsace les sources se tarirent et les ruisseaux s'asséchèrent. Le Rhin pouvait être traversé à pied. En 1152 la chaleur était si intense que l'on pouvait faire cuire des œufs dans le sable.
- En 1160 à la bataille de Bela (Hongrie) un grand nombre de soldats moururent de la chaleur excessive.
- En 1276 et 1277, en France, la récolte d'avoine et de seigle fut totalement détruite par la chaleur.
- En 1303 et 1304, la Seine, la Loire, le Rhin et le Danube pouvaient être traversés à pied.
- En 1393 et 1394 un grand nombre d'animaux tombèrent morts et les récoltes anéanties en raison de la chaleur
- En 1440 la chaleur fut excessive.

- En 1538, 1539, 1540 et 1541 les rivières européennes étaient littéralement asséchées
- En 1556 il y eut une sécheresse généralisée dans toute l'Europe.
- En 1615 et 1616 la canicule s'abattit sur la France, l'Italie et les Pays-Bas
- En 1646 il y eut en Europe 56 jours consécutifs de grandes chaleurs
- En 1676 à nouveau des canicules
- En 1718 il n'y eut aucune pluie entre les mois d'avril et octobre, les récoltes furent brûlées, les rivières asséchées.
- En 1723 et 1724 les températures étaient extrêmes
- En 1746 l'été fut particulièrement chaud et sec et les récoltes furent calcinées, pendant plusieurs mois il n'y eut aucune pluie
- En 1811, l'année de la comète fut très chaude
- En 1835 la Seine était presque à sec.

Source : Google

## Sécurité enfants : bon à savoir

- ▶ L'angle de vision d'un enfant n'est que de 70 degrés soit moins de la moitié de celui d'un adulte.
- ▶ 4 secondes sont nécessaires à un enfant pour percevoir qu'un véhicule est en mouvement
- ▶ Les enfants sont facilement distraits
- ▶ Du fait de sa petite taille, l'enfant peut ne pas être visible par les automobilistes
- ▶ L'enfant se sent en sécurité dans la rue, il est inconscient des dangers qui l'entourent

Source : article paru dans le BC n° 213 décembre 2019 commune de Pulversheim

## Alerte nucléaire

### Extension du plan particulier d'intervention

Suite à l'extension nationale sur les territoires concernés, le plan particulier d'intervention / PPI s'applique désormais sur un rayon de vingt kilomètres depuis les centrales nucléaires et non plus sur un rayon de dix kilomètres.

### Quel comportement adopter ? Pourquoi une alerte nucléaire ?

L'alerte nucléaire est déclenchée quand un événement dans une centrale nucléaire est susceptible d'entraîner des rejets radioactifs et d'avoir des conséquences sur la population présente à proximité :

1. Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
2. Je me tiens informé (radio, télévision, site internet de la Préfecture et autres)
3. Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
4. Je limite mes communications téléphoniques (ne pas saturer les réseaux)
5. Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
6. Je me prépare à une éventuelle évacuation (munissez-vous du kit d'urgence que vous aurez préparé au préalable : vos papiers personnels, vos éventuels traitements médicaux, des vêtements, de la nourriture et des boissons. Lors de l'évacuation, respectez les consignes de circulation.

### L'alerte par la sirène :

La sirène diffuse le signal national d'alerte commun à tous les types de risques : un son montant et descendant composé de trois (3) séquences d'1 minute et 41 secondes séparées par un intervalle de 5 secondes.

Chacun de vous était destinataire d'un courrier, en septembre et/ou octobre 2019, lui permettant de récupérer des comprimés de pastilles d'iode auprès de la pharmacie

désignée par les services de l'Etat. Pour ce qui concerne Petit-Landau, ces pastilles d'iode sont à retirer auprès de la pharmacie PEPIN 13 rue du Rhin à Ottmarsheim tel. 03.89.86.07.36.

Ne tardez pas pour récupérer vos pastilles d'iode.

Nota : les personnes qui n'auraient pas reçu le courrier leur permettant de récupérer les pastilles d'iode, sont priées de se présenter en pharmacie muni d'un justificatif de domicile, et les pastilles d'iode seront délivrées par le pharmacien.

*Voir aussi : articles parus dans les bulletins communaux Eté 2018 et Eté 2019*

*Des brochures : « 6 réflexes pour bien agir » sont disponibles en Mairie.*

## Véhicules autonomes

### 6 nouvelles expérimentations en France

Faire des véhicules autonomes une solution de mobilité à part entière, qui soit complémentaire des autres modes de transport, est l'ambition affichée du Ministère de la transition écologique et solidaire, chargé des transports. En avril dernier seize nouvelles expérimentations dans ce domaine ont été lancées. Le Ministère mise sur les véhicules autonomes pour lutter, entre autres, contre l'isolement des personnes qui ne sont pas véhiculées en zones rurales.

Dans le département de l'Indre par exemple, deux navettes électriques sans conducteur seront testées par la Communauté de Communes Cœur de Brenne (située entre Châteauroux et Châtelleraut)

*Source : Carac Mag n° 215, octobre 2019*

## NON aux lingettes dans les toilettes : rappel

### Adoptez la bonne conduite

Les usagers ont pris de mauvaises habitudes. En jetant tout et n'importe quoi dans les réseaux d'assainissement, notamment les lingettes. On n'imagine pas les dégâts que ces lingettes peuvent causer dans les réseaux d'assainissement et dans le traitement des eaux usées en station d'épuration.

Les lingettes sont difficilement biodégradables et peuvent générer des remontées d'eaux usées dans les maisons, et de mauvaises odeurs ainsi que des problèmes techniques pour les installations de traitement des eaux usées.

Les lingettes vendues dans le commerce pour différents usages domestiques sont difficilement biodégradables. Elles se décomposent lentement en 90 jours au moins. Par contre, il ne faut que quelques heures pour que les eaux usées parviennent à la STEP (station d'épuration). Ce délai est insuffisant pour permettre aux lingettes de se désagréger. Leur structure fibreuse donne une très grande facilité à ces fibres pour s'agglomérer entre elles avec la graisse présente dans les réseaux.

Jetées dans les toilettes, les lingettes agglomérées obstruent les branchements de raccordement à l'égout des réseaux collecteurs des eaux usées et, mettent en panne les pompes de refoulement, endommagent au passage les équipements des unités de traitement, provoquent des arrêts de systèmes d'assainissement qui souvent donnent lieu à des réparations très coûteuses.



C'est pourquoi les lingettes doivent être jetées à la poubelle afin d'être traitées avec les ordures ménagères.

Chacun peut ainsi participer à l'effort de traitement des eaux usées et de la protection de la nature.

En France, les foyers utilisent 233 lingettes par seconde, ce qui représente 7,3 milliards de lingettes par an.

*Source : Sivom de la Région Mulhousienne*

## Tirs de jour et de nuit de l'espèce sanglier

Par arrêté préfectoral n° 2019-1339 du 29 octobre 2019, l'organisation de destruction par tirs de jour et de nuit de l'espèce sanglier, pour la protection des espaces agricoles est autorisée depuis le 1er novembre 2019 et cela jusqu'au 14 avril 2020 inclus.

*Source : arrêté préfectoral n° 2019-1339 reçu en Mairie le 29/10/19*

## Déchetterie intercommunale du Sivom à Ottmarsheim

En déposant vos déchets dans l'une des déchetterie municipale du département Haut-Rhin, vous choisissez d'effectuer un geste à la fois citoyen et écologique qui participera à la préservation de la beauté de votre région.

**Les horaires restent inchangés :** du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

## Permanences à l'espace déchets verts

L'espace déchets-verts situé à l'entrée Est du village, est ouvert les samedis des semaines paires de 14 h à 17 h, soit 3 h toutes les deux semaines, tout au long de l'année, sauf en cas de jour férié ou exceptionnellement.

La commune est à la recherche d'une personne à même d'assurer ces permanences à partir du 11 janvier 2020.

### Les critères de sélection sont les suivants :

- ▶ Etre majeur à la date de prise d'effet du contrat
- ▶ Etre âgé de moins de 65 ans à la date de prise d'effet du contrat

### Missions à assurer :

- ▶ Vérifier la nature des dépôts (uniquement des déchets verts)
- ▶ Eviter les dépôts anarchiques
- ▶ Assurer la bonne gestion et optimiser l'espace

### Qualités demandées :

- ▶ Disponibilité, 1 samedi sur 2 soit les samedis des semaines paires

## Nous recrutons !

Merci de transmettre votre candidature à :

Monsieur le Maire  
3, rue Séger 68490 Petit-Landau  
ou par courriel :  
mairie@petit-landau.fr

avant le 31 décembre 2019 à 12 h

- ▶ Avoir un bon sens relationnel avec les usagers
- ▶ Faire preuve d'autorité pour faire respecter les consignes de dépôt des déchets verts

La fonction conviendrait particulièrement à un(e) étudiant(e) ou à un(e) jeune retraité(e)

La rémunération sur une base de 1,5 h hebdomadaire, sera assurée via le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin selon le 1er échelon du grade d'adjoint technique.

**Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la Mairie : 03.89.48.37.15**

**Le saviez-vous ?**

## Observer et écouter le chant des oiseaux

La linotte, l'hirondelle, le roitelet gazouillent. Le merle, le loriot, le courlis sifflent.

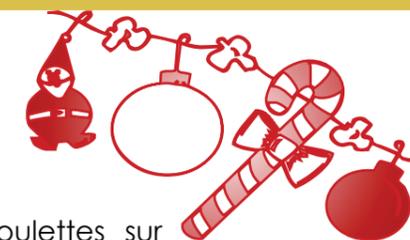
L'aigle trompette, la huppe pupule, l'alouette tirelire, la mésange titine, le milan huit, la bécasse coucouanne, l'orfraie hurle, la bécassine croule, le paon criaille, le butor butit, la perdrix cocobe, la caille étape, le perroquet jase.

Le hibou et la chouette huent. La poule glousse, la cigogne craquette. Les petits poulets et la buse piaulent.

Le colibri zinzinule, la pie jacasse, le coq de bruyère dodeldire, le geai cajole, l'étourneau pisote, le pinson fringotte, la grue craque, le coq coqueline.

La colombe et le ramier roucoulent. Le dindon glougloutte, la grive gazouille et grigotte, la pintade cacabe, le pic-vert peupleute et le cygne drensité.

## Collecte sélective en bacs à roulettes en porte à porte en 2020



En 2020 sera mis en place la collecte sélective en bacs à roulettes sur l'ensemble des six communes de la Bande Rhénane membres de la M2A.

Ce qui se traduira par un bac pour les ordures ménagères et un bac pour le carton/papier/plastique, soit deux bacs à gérer par foyer, chaque bac ayant une couleur bien spécifique : ordures ménagères ou collecte sélective.

La mise en place de ces nouvelles collectes devrait s'effectuer pour début juin ou septembre 2020. Auparavant il y aura eu, enquête préalable, réunion publiques d'informations et distribution des nouvelles poubelles.

Les conteneurs « aériens » seront supprimés, excepté ceux pour le verre et pour les vêtements. Les conteneurs « enterrés » rue de l'Ecole resteront en place.

Une réunion publique d'information se tiendra dans la salle annexe de la polyvalente le jeudi 30 avril 2020 à partir de 19 h.

### Ordures ménagères

Ramassage : 1 fois par semaine la mardi matin. Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.

- ◆ Restes de repas
- ◆ Absorbants
- ◆ Couches-culottes
- ◆ Déchets en plastique qui ne sont pas des emballages
- ◆ Lingettes
- ◆ Mouchoirs



### Déchets recyclables

A déposer en vrac dans le nouveau bac jaune

#### Tous les papiers, cartons

- ◆ Boîtes et emballages
- ◆ Papiers, journaux, magazines
- ◆ Briques alimentaires

#### Tous les emballages en plastique

- ◆ Bouteilles
- ◆ Flacons et bidons
- ◆ Sacs, sachets, films plastique
- ◆ Pots, boîtes et barquettes

#### Tous les emballages en métal

- ◆ Boîtes de conserve
- ◆ Canettes
- ◆ Barquettes aluminium
- ◆ Aérosols vides
- ◆ Bidons de sirop

- ▶ Les collectes sont maintenues tous les jours fériés.
- ▶ La collecte peut être décalée de quelques heures dans la journée en cas de périodes de canicules, de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale.

## Illectronisme

### 11 millions de français concernés

Apparu récemment dans le vocabulaire français, le terme « illectronisme » désigne le fait de ne pas maîtriser les outils et les usages du numérique\*

Selon le syndicat de la presse sociale, qui en a publié en juin dernier un Livre Blanc sur le sujet, ce « mal » du XXI<sup>e</sup> siècle concernerait 23% des français.

Un véritable handicap pour ces personnes, puisque de plus en plus de services et de démarches administratives sont réalisables en ligne.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement a lancé en 2018, un grand plan de formation aux outils du numérique avec l'objectif de former 1,5 millions de personnes par an.

Mais pour les auteurs du Livre Blanc, il faut aller encore plus loin. Ils préconisent notamment que les sites administratifs repèrent les internautes qui décrochent. Dans un second temps, un agent les contactera pour leur proposer un accompagnement humain. L'intelligence artificielle et les interactions vocales figurent parmi les autres solutions évoquées. Concrètement, il s'agirait de permettre aux internautes de réaliser leurs démarches en « discutant » avec l'intelligence artificielle intégrée au site internet.

### L'illectronisme en chiffres

L'enquête CSA « L'illectronisme en France » réalisée en février 2018, s'est penchée sur le profil des illectronismes en France. Ainsi, un tiers d'entre eux seraient des actifs. 33% seraient âgés entre 50 et 64 ans et 21% auraient moins de 35 ans. Enfin, près de 30% d'entre eux vivraient dans de grandes agglomérations (100 000 habitants et plus, hors agglomération parisienne) et 25% en zone rurale.

Il y a lieu de s'inquiéter d'une dématérialisation accélérée des procédures administratives, alors que près de 600 communes en France, à ce jour, n'ont aucun accès à internet et que la fibre a encore beaucoup de chemin à faire avant de couvrir l'ensemble du territoire national.

Avec la dématérialisation administrative complète en 2022, les 2500 Maisons France Service pourront-elles répondre à l'attente de tous les illectronismes ?

Source : Carac Mag n° 215 octobre 2019  
Journal L'Alsace du 31/10/19 et Dernières nouvelles d'Alsace du 31/10/19

\*Numérique : tout ce qui fait appel à des systèmes électroniques basés sur des fonctions logiques

## Internet : LIFI, le Wifi de demain !

Bientôt, se connecter à Internet grâce à la lumière d'une ampoule LED, ne relèvera plus de la science-fiction.

Dénommée LIFI (light fidelity), ce nouveau mode de connexion pourrait, selon les experts, supplanter le Wifi dès 2022.

Développée depuis les années 2000, cette technologie présente de nombreux avantages : elle est rapide et n'émet pas d'ondes électromagnétiques, potentiellement nocives pour la santé.

De plus, contrairement au Wifi, le signal du Lifi ne se disperse pas, protégeant ainsi l'internaute du risque de piratage.

Source : Carac Mag n° 215 octobre 2019



## Le papier n'est pas mort !

On croyait que le numérique allait définitivement avoir la peau du « papier ». Actuellement il n'en est rien ! En France chaque année, il se vend encore 75 millions de cartes postales et 72 millions de cartes de vœux.

La presse écrite est considérée comme l'un des moyens d'information les plus fiables par les Français (à 52%), loin devant Internet (25%). Au-delà de son contenu, c'est surtout l'objet papier, avec son odeur et son toucher particulier, qui séduit.

Depuis que la filière papiers s'est remise en cause (reboisement des forêts, encres végétales) et que l'on sait que le numérique englutit près de 10% de la consommation mondiale d'électricité, le papier a regagné ses lettres de noblesse. Même les milléniales n'ont pas envie d'un monde uniquement sur écrans. Pour apprendre ou réviser, 78% des étudiants préfèrent les impressions aux contenus numériques. Le papier leur permet de mieux retenir les informations (72%) ou de faciliter l'annotation (83%).

Source : Journal L'Alsace / Fémina n° 917 octobre 2019

## « Le petit-déjeuner »

Sauter le petit-déjeuner expose au risque de manger plus gras et plus sucré durant le reste de la journée. Parce qu'il est sans doute le repas le plus important de la journée.

Dans l'idéal, le petit-déjeuner devrait apporter 20% de nos apports journaliers, soit 450 calories en moyenne pour un adulte. Il se compose d'une boisson (café, thé), d'un produit céréalier (pain, biscottes, céréales de préférence riches en fibres), d'un produit laitier (yaourt, fromage ou lait...) et d'un fruit (ou d'une compote sans sucre ajouté).

Un fruit, et pas de jus de fruit. Consommer un jus de fruit n'est pas l'équivalent de croquer un fruit, le jus est dépourvu de fibres, et qu'il faut au moins 3 oranges pour faire un verre de jus. Ce verre apporte beaucoup trop de sucre, et, sans les fibres l'index glycémique s'élève très fortement.

Source : PharmaVie mag n° 167 automne 2019

## Vaccination : la France championne du scepticisme

Les vaccins sauvent des millions de vies chaque année dans le monde. Pourtant, certains continuent de s'en méfier, mettant en péril des décennies de progrès.

Et la France fait office de plus mauvais élève, puisqu'une personne sur trois y considère que les vaccins ne sont pas sûrs.

A l'échelle mondiale, 8 personnes sur 10 s'accordent sur le fait que les vaccins sont sans danger. Une certitude légèrement moins marquée dans les pays à revenus élevés. Ainsi en Amérique du Nord, 72% estiment que les vaccins sont sûrs, et en Europe, ils ne sont que 59%. Et c'est en France que ce taux est le plus bas avec 33%

**Une crise de confiance :** en fait, dans la plupart des régions, les personnes qui ont une grande confiance dans les professionnels de santé sont plus susceptibles de percevoir la vaccination comme étant sans danger.

Or en France, 71% des répondants estiment que leurs connaissances scientifiques sont bonnes...mais 70% ne font que « moyennement » confiance aux professionnels de santé.

Source : pharmavie mag n° 167 automne 2019

## La pratique sportive licenciée en région mulhousienne

### Chiffres clés 2016 (m2A)

- ▶ 273 000 habitants en 2016
- ▶ 22.3 licences pour 100 habitants m2A (23.8 Haut-Rhin - 22.3 France)
- ▶ 61 000 licenciés dans m2A (39 000 Hommes - 22 000 Femmes)
- ▶ 83 fédérations et Unions sportives

### Un territoire contrasté

Le territoire de la région mulhousienne dispose d'une diversité importante d'équipements sportifs. Son environnement et ses infrastructures lui permettent d'offrir un large panel d'activités au sein de ses clubs.

Mulhouse et sa première couronne, concentrent l'essentiel des licenciés. A elles seules, Mulhouse, Kingersheim, Illzach et Wittenheim regroupent la moitié des effectifs de l'agglomération.

Les communes les plus denses en sportifs sont Zillisheim et Berwiller avec 40 licences pour 100 habitants. Situés plus en marge de la ville centre, les sportifs de ces communes ont donc tendance à se déplacer pour rejoindre les équipements correspondant à leur pratique dans d'autres communes de l'agglomération.

A Mulhouse le taux est de 16 licences pour 100 habitants. La pratique y serait plus libre grâce aux infrastructures ouvertes (StreetWorkout, CityStades) ou privées (salles de Fitness, etc.). Leur fréquentation ne nécessite pas de licence sportive, ce qui explique en partie ce chiffre plus faible.

### Le sport surtout pratiqué par les très jeunes et les hommes

La tranche d'âge 5-14 ans (école primaire et collège) est la plus représentée avec 42% des licences prises dans l'agglomération.

Au lycée, la pratique diminue fortement pour stagner ensuite avec l'entrée dans la vie active. L'arrivée de la retraite ne semble pas correspondre à un afflux de nouveaux licenciés.

La pratique sportive concerne majoritairement des hommes avec 63% des licences signées. Cette tendance se confirme une fois l'âge du collège passé, ce taux atteignant 73% pour la tranche 20-29 ans.

### Les sports collectifs très présents

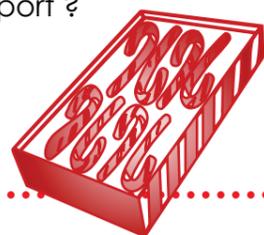
A eux seuls, le football, le basket et le handball regroupent 15 000 licenciés soit un licencié sur 4.

Un nombre important de licences est pris dans le cadre de l'école ou du travail. Ainsi 14 000 d'entre elles ont été signées à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) ou la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail)

Le volleyball est très présent dans l'agglomération. En 2016, on dénombre 857 licenciés, soit 313 pour 100 000 habitants, contre 214 à Strasbourg et 143 en France métropolitaine. La ville est devenue une capitale du volley grâce son équipe féminine de l'ASPTT Mulhouse et son Pôle Espoir pour la formation.

### Enjeux / Questionnements

- ▶ Comment répondre aux nouveaux besoins liés aux pratiques libres ? Les nouvelles pratiques sportives se développent hors des champs d'action des clubs. Dès lors, comment répartir les investissements? Entre mouvement sportif et pratiques libres, comment orienter le financement du sport ?



- ▶ Comment favoriser la pratique du sport chez les femmes ? Les femmes sont sous représentées dans les clubs sportifs. A quels freins sont-elles confrontées ? Quels leviers

Source : AURM, « On décrypte pour vous » - n°5, octobre 2019

### Pour en savoir plus :

- ▶ Les équipements sportifs dans l'agglomération mulhousienne : états des lieux et perspectives AURM - [www.aurm.org](http://www.aurm.org)
- ▶ Baromètre national des pratiques sportives en 2018 INJEP - <http://www.injep.fr>
- ▶ Publications du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand-Est <https://sportgrandest.eu/fr/publications.html>

## Football Club de Petit-Landau

Les saisons se suivent et se ressemblent, vous avez certainement l'habitude de lire ou d'entendre l'expression « se suivent et se ressemblent ».

Et pourtant, à l'aube de cette période hivernale, sous certains aspects de notre vie associative, nos saisons footballistiques ne se ressemblent pas tout à fait d'une année à l'autre.

C'est vrai pour ce qui est de notre bénévolat presque quotidien à présent pendant 11 mois sur 12 pour permettre à près de 70 joueurs (seniors et jeunes confondus) de pratiquer le football.

Par contre, je reste songeur par rapport à l'aspect comportemental de notre société.

L'individualisme prend le dessus assorti d'un désintérêt pour le bénévolat et notamment dans le monde de notre football

amateur; notre rôle à tous les niveaux de notre société consiste aujourd'hui à faire partager les valeurs morales à nos jeunes bien sûr mais également à des adultes.

J'insisterais sur notre période d'engagement bénévole toutes les semaines à partir du mois d'août de l'année N à fin juin de l'année N+1. Quelle association est autant sollicitée?

Cela requiert du temps que nous acceptons de donner mais également des candidats au bénévolat ainsi que des fonds qu'il s'agit de rechercher pour faire tourner la boutique.

Et moi qui suis dans ce milieu depuis 1961, c'est l'amour de notre sport pour le plaisir (donc amateur) qui animait à l'époque le joueur, le dirigeant et l'entraîneur. Il est vrai qu'avant il n'y avait guère que le football dans nos villages ; oui mais ça, c'était avant. De nos jours, chacun peut s'adonner à une multitude de distractions plus ou moins sportives, individuelles ou collectives, devenues accessibles financièrement.

Comment ne passouligner l'un des plus beaux exemples de bénévolat que nous avons au niveau local : Merci à François et Marie-Claire Christnacher, honorés fin novembre par le FC Petit-Landau à l'occasion de leurs noces de diamant, pour tout ce qu'ils ont apporté à notre club.

Richard PIEQUET.



### S'engager bénévolement à nos côtés :

[petitlandau.fc@alsace.lgef.fr](mailto:petitlandau.fc@alsace.lgef.fr)

ou par téléphone au 07 54 84 36 48

## Qu'y a-t-il de plus beau que de pouvoir sauver une vie par le don de soi ?

### Nous avons besoin de vous !!!

L'année dernière, même époque, nous déplorions la chute du nombre de donneurs par collecte.

Malheureusement nous en sommes au même point cette année. Et nous ne comprenons toujours pas pourquoi. La courbe depuis 2012 est criante de réalité et nous en sommes très peiné.

Hormis cela, nous avons également vu ces dernières années le nombre de personnes s'inscrivant pour la soirée des donneurs en très net recul, voire quasiment nul ces deux dernières années, entraînant malheureusement l'annulation de cette soirée annuelle.

De ce fait, la remise des médailles aux différents récipiendaires se fera dorénavant lors de notre Assemblée Générale Annuelle, qui se tiendra en 2020 le lundi 10 février à 20 heures à la maison villageoise.

Les personnes concernées seront prévenues et invitées personnellement. Les diplômés présents à cette assemblée seront honorés d'un petit cadeau en remerciement de leur geste.

Nous espérons vous retrouver plus nombreux en 2020. La première collecte aura lieu le

### Nos prochains rendez-vous en 2020 :

#### Les collectes de sang

jeudi 9 janvier | mardi 24 mars | lundi 6 juillet | jeudi 1er octobre

#### Les autres manifestations

Les tulipes au printemps | Soirée du 13 juillet  
Marché aux puces en octobre



jeudi 9 janvier et nous aurions grand plaisir à vous souhaiter une très belle année lors de cet événement.

Un très grand merci à tous ceux qui accomplissent déjà ce noble geste !

**Un appel particulier aux jeunes :** venez grossir les rangs de notre association et prendre la relève des plus anciens. Par cet acte de générosité vous prouverez que vous entrez dans le monde des adultes responsables. D'avance, merci à vous !



**Surtout n'oubliez pas :** vous pouvez donner votre sang dès 18 ans et jusqu'à l'âge de 70 ans.

Il n'est jamais trop tard pour accomplir une bonne action et aider les malades. Pensez-y et merci d'avance à ceux qui nous rejoindront.

**L'amicale des Donneurs de Sang de Petit-Landau vous souhaite de passer de très agréables fêtes de fin d'année !**



## Y'a d'la joie

L'année 2019 se termine ! Au cours de cette Année, nous avons eu le plaisir d'organiser quatre manifestations :

#### ► La soirée Irlandaise le 23 mars

Une ambiance très festive, vous avez été nombreux à venir déguster notre fameux « Irish Beef Stew » avec une bonne bière ou autre.

#### ► La Fête de l'été le 15 juin

Cette année encore la pluie fût de la partie, ce qui ne vous à pas découragés pour autant à venir déguster une délicieuse tarte flambée à l'abri sous les tentes ou de faire quelques pas de danse sous la pluie.

#### ► La Fête de la Bière le 5 octobre

Au menu une choucroute-knepfle, lard et viennoise avec cette année de la bières BIO de chez G'SUNDGO. Une soirée très réussie avec une belle ambiance guidée par DJ PHIL.

#### ► Le Téléthon le 7 décembre

Il vient tout juste de se terminer, du petit-déjeuner, le Saint-Nicolas, la soirée musicale avec repas et démonstration de danses, vous avez été nombreux à venir soutenir le Téléthon.

## Marchés paysans

### Chaque 1er vendredi du mois :

Marché paysan organisé par la **Ferme Sutter** de Petit-Landau de 16 h à 19 h  
Producteurs et artisans locaux

### Chaque 3ème vendredi du mois :

Marché paysan organisé par la **commune de Niffer**, dans la cour de l'épicerie autour de la grange 18 rue Principale de 16 h à 18 h 30  
Producteurs et artisans locaux

## Manifestations en 2020 :

- ♦ 7 mars **Soirée Tout Schuss Nouveauté !**
  - ♦ 13 juin **Soirée d'été**
  - ♦ 3 octobre **Fête de la bière**
  - ♦ 5 décembre **20ème Téléthon**

Un grand MERCI au nom de tous les malades pour votre très grande générosité, nous allons pouvoir faire un **don à l'AFM de 6.000 € !**

Cette année est la 19ème participation au Téléthon, l'année prochaine nous fêterons les 20 ans de participation.

Nous vous invitons d'ores et déjà à réserver la date du 05 décembre 2020 et à venir nombreux apporter votre soutien !

**L'association Y'a d'la joie vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.**

Patricia GRIMAL



## Activités de la section UNC en 2019

- ▶ **5 janvier** : Obsèques de M. René LOUZI de Niffer.
- ▶ **19 janvier** : Commémoration des combats de la Libération de l'Abbaye de l'Oelenberg.
- ▶ **8 mars** : Assemblée Générale à Petit-Landau.
- ▶ **7 mai** : Commémoration des combats de la Hardt au Pont du Bouc.
- ▶ **8 mai** : Commémoration de la Fête de la Victoire du 08 mai 1945 à Niffer.
- ▶ **11 mai** : Assemblée générale du sous-groupe de Mulhouse à Sausheim.
- ▶ **19 mai** : Assemblée Générale départementale à Pfetterhouse.
- ▶ **07 octobre** : Obsèques de M. Pierre AST de Niffer.
- ▶ **3 novembre** : Repas annuel de l'UNC de Petit-Landau/Niffer.

- ▶ **24 novembre** : Dévoilement de la plaque commémorative Lieutenant Paul Meyer l'un des héros des combats de la Hardt à Mulhouse.
- ▶ **3 décembre** : 75ème anniversaire de la fin des combats de la Hardt au Monument du Pont du Bouc et à la Stèle de la Grünhütte.
- ▶ **5 décembre** à Habsheim : Cérémonie d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et Tunisie entre 1954 et 1962.

Remise du diplôme d'honneur de porteur de drapeau avec port de l'insigne Etoile argentée à M. Jean Wilhelm de Petit-Landau.

Activités intenses pour notre section durant l'année écoulée. Nos rangs s'éclaircissent, mais, nous gardons l'espoir que la relève arrivera pour continuer à perpétuer le devoir de mémoire lors des manifestations patriotiques.

**Au nom du comité, je vous souhaite de Joyeuses fêtes et que 2020 vous apporte joie, bonheur et santé.**

Le Président,  
Etienne ANTONOT



- ▶ **11 novembre** : Anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Petit-Landau.

Remise de la Croix du Combattant à Mrs André Genoudet de Niffer et Pierre Ramstein de Petit-Landau.

Remise de la médaille de la reconnaissance UNC à Mrs Clément Uricher et Frédéric Hussler afin de saluer leur travail de mémoire réalisé à travers des expositions consacrées aux 2 grandes guerres.

## La chorale

C'est toujours avec plaisir que nous nous retrouvons, chaque mardi soir, pour chanter ensemble. Notre répertoire profane et religieux s'adapte aux différents offices ou cérémonies.

Chaque dimanche, nous animons la messe de Petit-Landau mais nous n'hésitons pas à braver la nuit et le froid pour nous joindre aux chorales des autres villages pour des moments plus festifs (Sainte Cécile, installation de Mr le Curé...).

Nous sommes présents pour vous accompagner lors d'événements heureux ou douloureux (mariages, communions, enterrements). Par des chants choisis avec soin selon les circonstances, nous essayons de rendre les célébrations plus vivantes.

Au mois d'octobre, nous tenons la buvette et le stand de pâtisserie du marché paysan. Les choristes, pâtissières hors pair, vous régaleront de leurs délices.

Actuellement, nous peaufinons quelques partitions pour le Noël des seniors. Si vous aimez chanter, être en groupe dans une ambiance familiale, venez nous rejoindre !

**Les choristes vous souhaitent un joyeux Noël en famille.**

Aline KAEMMERLEN - 03 89 48 41 80

## Communauté de paroisses



A tous les paroissiens, 2019 nous a apporté joie ou peine mais l'année a filé et nous voilà au seuil d'une nouvelle année.

Début d'année nous avons eu la surprise de découvrir que l'orgue présentait quelques anomalies, nous avons donc décidé d'entreprendre la réfection de cet instrument. Après avoir reçu les devis de 23 000 €, nous avons lancé un appel aux paroissiens, auquel certains ont répondu. Merci à ces généreux donateurs. Si vous le souhaitez, vous pouvez encore faire un don (don à déduire aux impôts) car le montant du devis n'est pas encore atteint. Un grand MERCI à tous.

En octobre nous avons accueilli notre nouveau curé le Père Désiré SERUHUNGO qui fait revivre notre paroisse. Merci à lui !

Je remercie également les personnes qui étaient présentes à notre repas paroissial, les pâtissières pour les superbes gâteaux faits, celles et ceux qui ont donné un coup de main ce jour-là.

Prochainement et pendant deux mois, vous aurez le plaisir d'aller visiter la crèche qui sera montée par Milo et son équipe. Merci à eux.

Merci également à notre chère Chorale qui est toujours présente lors des messes et des cérémonies comme la Fête des Récoltes.

Enfin Merci à tous ceux et celles qui sont engagés au sein de notre église.

Espérant continuer la vie paroissiale avec toutes ces personnes, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. JOYEUX NOEL et MEILLEURS VOEUX de Santé, Bonheur et Paix pour 2020.

Christiane ESSLINGER

## Bienvenue !

Suite au départ du Père Vincent SIMON pour la paroisse et environs de Soultzbach-les-Bains (vallée de Munster), nous souhaitons une cordiale bienvenue à notre nouveau curé, le Père Désiré SERUHUNGO, qui a célébré sa messe d'installation à Hombourg le dimanche 13 octobre, et sa première messe à Petit-Landau le dimanche 27 octobre dernier.

Le Père Désiré SERUHUNGO habite le presbytère de Hombourg.



## 1920 / 2020 : le Corps des Sapeurs-pompiers volontaires est centenaire !

C'est en 1920 que le Corps des Sapeurs-Pompiers volontaires de Petit-Landau est officiellement créé.

Le Lieutenant Louis WENZINGER en a été le premier Chef de Corps de 1920 à 1948. Lui a succédé l'Adjudant-Chef Henri MULLER de 1948 à 1951, qui a eu le mérite de réorganiser totalement le corps. Il fut remplacé par le Lieutenant André GOEPFERT de 1951 à 1963. Puis le Lieutenant Jean Wilhelm entama en 1963 une longue période de commandement qui devait durer jusqu'à l'atteinte de la limite d'âge en 1994.

La même année, le Lieutenant Armand HEITZ prend le relais et est toujours à la tête du corps de nos sapeurs-pompiers.

C'est en 1950 que le Corps reçut son premier drapeau, qui atteint par les usures du temps fut remplacé en 2006 par un nouveau drapeau.

Une clique de clairons et trompettes créée dans les années 1930, est active jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale. Elle fut recréée au lendemain de la Libération où en plus des tambours et trompettes s'ajoutèrent des trompettes de cavalerie et des cors de chasse. Cette clique encadrait toute les soirées tricolores et autres manifestations. Son activité a cessé en 1970.

Tout Corps de Sapeurs-pompiers qui se respecte est flanqué d'une Amicale. Petit-Landau ne déroge pas à la règle. L'Amicale est en outre organisatrice de la marche populaire.



Depuis sa création, le Corps des Sapeurs-pompiers a connu des évolutions et des adaptations et devra continuer à s'adapter. Cependant nos soldats du feu seront toujours dignes de leur devise :

### HONNEUR et DEVOUEMENT

Le Corps et l'Amicale se devront de fêter dignement ce centenaire.

Source : d'après un texte du Maire Honoraire feu Jean HOEFFERLIN paru dans le bulletin communal Hiver 2006

## Un vétéran à l'honneur

Cette année, je voulais mettre à l'honneur un de nos vétérans : Jean WILHEM qui a fêté ses 80 ans.

Il a été mon prédécesseur en tant que Chef de Corps pendant 31 ans de 1963 à 1994.

A 55 ans, il est entré en vétéran du Corps mais a toujours continué à être actif au sein de notre Amicale dont il est l'un des piliers incontournables. Il reste un fidèle bénévole de notre traditionnelle marche populaire et nous le remercions pour sa persévérance.

De la part de l'ensemble du Corps, nous te souhaitons, Cher Jean, un Très Joyeux Anniversaire.

Le Chef de Corps,  
Armand HEITZ



## Recrutement

Nous avons absolument besoin de vous pour continuer notre mission au service de la population.

Hommes et Femmes, vous aussi devenez Sapeurs-Pompiers ! Après une période de formation, vous pourrez renforcer notre équipe.

### Rejoignez-nous !

Contactez-moi.  
Armand HEITZ, Chef de Corps  
06.87.13.11.07 | mairie@petit-landau.fr

## L'amicale des Sapeurs-Pompiers

L'amicale vous remercie pour votre accueil et votre générosité lors de son passage avec le calendrier 2020.

A noter : **notre 43ème Marche Populaire aura lieu les 22 et 23 février 2020.** Cette année nos parcours de 6, 11 et 20 km prendront la direction de Hombourg.

Le départ et l'arrivée se feront à la salle polyvalente. Des merguez et des viennoises vous seront proposées aux différents stands sur le parcours.

A la salle, vous pourrez déguster nos traditionnelles bouchées à la reine, ainsi que nos pâtisseries maison. Le tout, accompagné d'une petite animation musicale le dimanche 23 février.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons. Venez nombreux !

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une bonne année 2020.

## Détecteurs de fumées

### A quoi servent-ils ?

Grâce à une alarme sonore, les détecteurs avertissent les occupants du logement en cas de départ d'incendie, leur permettant ainsi d'évacuer les lieux dans les meilleures conditions.

### Comment les choisir ?

Il existe différents types de détecteurs : certains détectent la fumée, d'autres réagissent à la chaleur ; certains ne se fixent qu'au plafond alors que d'autres permettent une fixation au mur. Choisissez votre modèle en fonction de vos propres besoins.

### Quoi qu'il en soit, veillez à ce que tous vos détecteurs :

- ♦ aient le marquage **CE**
- ♦ soient conformes à la norme EN 14-604 (cela doit être inscrit sur le détecteur)
- ♦ soient équipés d'une pile de qualité : privilégiez un appareil à longue durée de vie (idéalement 10 ans).

Chaque détecteur doit comporter un bouton test permettant de le vérifier, et avoir une fonction signalant la faiblesse de ses piles.

**En cas d'incendie : composez le 18 ou le 112** pour appelez les sapeurs-pompiers. Les fumées libérées sont plus mortelles que les flammes car elles sont chaudes et toxiques, et provoquent des asphyxies. Si vous êtes dans une pièce enfumée, mettez un mouchoir devant le nez et baissez-vous, l'air frais se trouve près du sol.

Adaptez votre comportement à la situation. Si l'incendie se déclare chez vous et que vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement :

- ♦ évacuez les lieux
- ♦ fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre appartement, cela retardera la propagation du feu et des fumées
- ♦ sortez par l'issue la plus proche.

## Bibliothèque municipale

### Sélection des nouveautés :

- ♦ Une partie de Badminton – Olivier Adam
- ♦ Les Victorieuses – Laetitia Colombani
- ♦ La mer à l'envers – Marie Darrieusecq
- ♦ Les grâces – Delphine De Vigan
- ♦ La fissure – Jean-Paul Didierlaurent
- ♦ La cage dorée – Camilla Läckberg
- ♦ La vie secrète des écrivains – Guillaume Musso
- ♦ Surface – Olivier Norek
- ♦ My absolute darling – Gabriel Tallent
- ♦ Le Coeur de l'Angleterre – Jonathan Coe
- ♦ Chien-Loup – Serge Joncour
- ♦ Toujours plus haut – Marie Kuhlmann
- ♦ Les inséparables, Simone Veil et ses sœurs – Dominique Missika...

De quoi lire au coin du feu... Nous sommes également abonnés à Prima – Géo – Ca m'intéresse pour les adultes, et à Histoires pour les petits et Science et vie Junior pour les enfants.

**Nous vous souhaitons de très belles fêtes  
et vous donnons rendez-vous l'année prochaine.**

L'équipe de la bibliothèque,  
Cécile HEITZ, Aline KAEMMERLEN, Edith SCHMIDLIN et Michèle WEBER



**La bibliothèque sera fermée  
du 20 décembre 2019  
au 5 janvier 2020 inclus.**

Horaires d'ouverture habituels :

- ▶ Lundi de 16h à 18h30
- ▶ Jeudi de 18h à 19h30

## Chez les arboriculteurs

Deux années successives de canicule auront été fatales à la production fruitière. Notre verger école a énormément souffert avec une récolte des plus basses depuis 30 ans. Cela nous a obligé à réduire à peau de chagrin notre exposition fruitière.

Ce 13 octobre dernier, la journée très estivale que nous avons connu aura contribué au succès du marché aux puces, et a drainé un public nombreux vers notre village. Nous tenons à remercier tous les membres et bénévoles qui animent ce marché aux puces, véritable fête villageoise.

Nous rappelons aux riverains qui souhaitent participer au marché aux puces, de ne pas attendre le dernier moment pour s'inscrire. Les places sont attribuées au fur et à mesure des inscriptions, et nous ne pouvons pas supputer une éventuelle inscription de riverains.

**Joyeux Noël  
et bonne année 2020**



## ...Attention à l'arnaque

Le miel en provenance de Chine, à base de sucre et de sirops épais et autres additifs, ne possède évidemment pas les qualités nutritionnelles et l'apport en oligo-éléments.

Aliment de haute valeur extrait du nectar des fleurs par l'abeille et transformé par elle en sucre naturel, le miel est un aliment d'une grande qualité

Le miel représente un précieux aliment naturel, les productions de l'Est de la France sont réputées pour leur grande qualité.

Aujourd'hui les rayons des grandes surfaces sont envahis par des miels d'une traçabilité douteuse ; au sein de l'Union Européenne, environ un tiers des miels proposés sur le marché ne serait pas conforme à la provenance indiquée.

De très nombreux pays européens ont augmenté leurs exportations de miel ces dernières années, mais aussi leurs importations en provenance de Chine, ce miel étant importé puis réexporté comme produit local.

Les miels d'Asie semblent les plus susceptibles d'être dilués pour en diminuer le prix et en augmenter la quantité. Des miels synthétiques sont même importés de Chine et fabriqués à partir d'un mélange de glucose, fructose, maltose, d'acide gluconique, de pollens exogènes correspondant à l'origine prétendue, de colorants et d'arômes de fleurs de synthèse. Ces miels ont-ils vu une abeille ?

En France, le miel en provenance de Chine est très présent dans les supermarchés, le consommateur n'a pas toujours le temps d'être scrupuleux dans ses choix lorsqu'il arpente les rayons de son magasin habituel. Sans doute est-il également attiré par des prix attractifs. Le faux miel trafiqué ou synthétique étant désormais très largement écoulé en France, on s'interroge sur une législation qui d'habitude si pointilleuse concernant les productions françaises, autorise des produits dénués de mentions obligatoires, d'origine et de compositions sur les étiquettes.

Le miel en provenance de Chine, est un produit purement industriel, une mélasse chimique. La vente de ce faux miel peut sembler marginale dans nos régions où le nombre de petits apiculteurs est important et connu des consommateurs amateurs de miels bien typés (fleurs, tilleul, sapin, acacias, forêt, etc...) mais un large public s'approvisionnant dans les grandes surfaces s'avère moins regardant et exigeant, c'est-à-dire moins attentif à la traçabilité et à l'authenticité. Les ventes à bas prix du faux miel en provenance de Chine peuvent sembler marginales dans nos régions où les apiculteurs ne manquent pas. Hélas, les miels frelatés sont de plus en plus consommés du fait du laxisme d'une nombreuse clientèle.

Plus de la moitié des miels vendus en France sont des produits d'importation, plus ou moins trafiqués. La Chine étant le principal exportateur et proposant les prix les plus bas. Le miel en provenance de Chine, à base de sucre et de sirops épais, de maïs, de mélasse, de sucre, de riz et autres additifs est une insulte au miel d'abeilles, dont il ne possède évidemment pas ni les qualités nutritionnelles ni l'apport en oligo-éléments.

## Repérer les miels de nos régions...

Le miel de sapin des Vosges, issu de miellats déposés sur les branches de sapins blancs du massif vosgien, est une AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) depuis 1996. Les miels vosgiens qui bénéficient de cette AOC doivent être récoltés et agréés dans une aire géographique comprenant des cantons et commune très précis.

Depuis 2005, le miel d'Alsace bénéficie d'une IGP (Indication Géographique Protégée). Cette certification offrant plusieurs garanties d'authenticité aux consommateurs. En Alsace, il existe 6 crus de miel : sapin, acacias, fleurs, châtaignier, tilleul et forêt.

Source : Almanach 2020 « Le grand messenger boiteux de Strasbourg », Mazzinfo, info sur le miel – le faux miel envahit les rayons des supermarchés

## Renseignements

### Relais Parents-Assistantes Maternelles

03.89.28.07.99 | ram@splea68.fr

Site Internet : [www.splea68.fr](http://www.splea68.fr)

## ATO LL

### Des activités gratuites pour les enfants de 3 mois à 4 ans

Le relais parents-assistantes maternelles et les multi-accueils travaillent ensemble pour mettre en œuvre ces activités. Le but est d'offrir des temps d'activités courts mais riches à tous les enfants de 3 mois à 4 ans des communes de Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Ottmarsheim, Niffer et Petit-Landau.

Une équipe de professionnelles de la petite enfance, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, accueille l'enfant avec son assistante maternelle, ses parents, ses grands-parents, ou sa garde d'enfant à domicile, une fois par mois (le matin) en alternance dans chaque commune.

Les enfants restent sous la responsabilité des adultes accompagnants pendant les activités.

N'hésitez pas à venir avec les bébés, un espace adapté et sécurisé sera prévu à chaque activité.

- ▶ Inscriptions préalables
- ▶ Places limitées

Pour vous y inscrire en toute simplicité, connectez-vous une semaine avant l'activité sur le site Internet : [www.splea68.fr](http://www.splea68.fr) rubrique activité Atoll.

Source : Enfance et Animation M2a / Atoll

## fleurissements 2019



### Hors concours :

- ▶ **GROSHENNY Claude** 7 rue Longue

### Les lauréats :

- ▶ 1er : **HEITZ André** 35 rue de l'Eglise
- ▶ 2è : **CARRARO Maurice** 4 rue du Rhin
- ▶ 3è : **SUTER Simone** 15 rue du Rhin
- ▶ 4è : **DELATRE Alain** 12 rue St Martin
- ▶ 5è : **Gite rural** 5 rue des Fleurs  
**SCHMIDT Denis** 16 rue de Louhans
- ▶ 6è : **SCHMIDLIN Henri** 8 rue des Landes
- ▶ 7è : **EHRET Gilbert** 6 rue des Landes  
**BAUMLIN Robert** 14 rue des Vergers  
**COCHARD Andrée** 7 rue des Vergers
- ▶ 8è : **CHRISTNACHER François** 13 rue des Vergers  
**COULOMBEL Daniel** 10 rue des Jardins
- ▶ 9è : **HEITZ Paul** 4 rue de l'Amitié
- ▶ 10è : **BILLICH Eric** 11 rue de Louhans  
**PFEIFFER Jean-Charles** 14 rue de Louhans
- ▶ 11è : **BAUMLIN Clémence** 3 rue St Martin  
**WALTER Denis** 36 rue de l'Eglise  
**BUTSCHA Sébastien** 10 rue de l'Eglise

### Prix d'encouragement :

- ▶ **KAEMMERLEN Mathieu** 4 rue du Jura
- ▶ **ESSLINGER Bernard** 1 rue des Vergers
- ▶ **HUMMEL Alfred** 17 rue d'Alsace
- ▶ **ROLAIS Xavier** 4 rue Longue

### Prix Âge d'Or :

- ▶ **MERMET Michel** 39 rue de l'Eglise
- ▶ **LAMPERT Jacqueline** 4 rue des Landes
- ▶ **KERN Lucie** 9 rue des Fleurs
- ▶ **MEYER Gérard** Ferme St Martin

## Jeu de piste

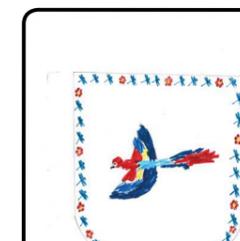
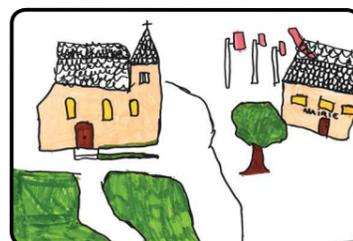
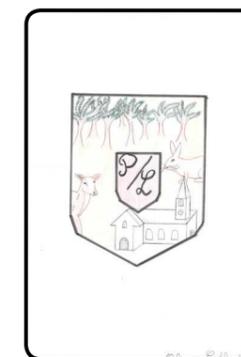
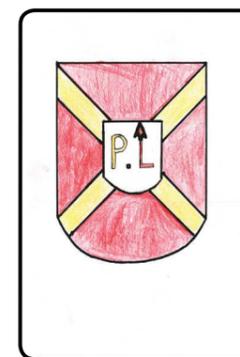
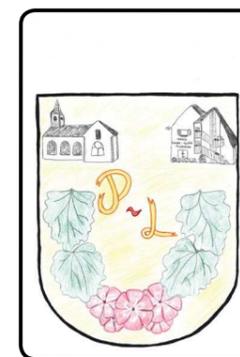
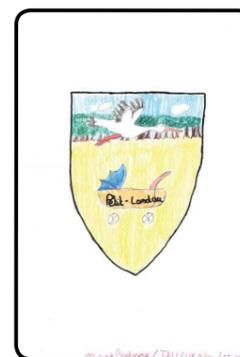
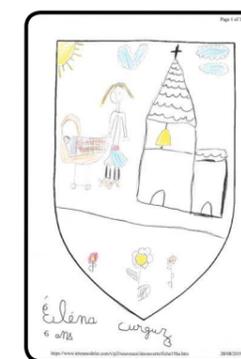
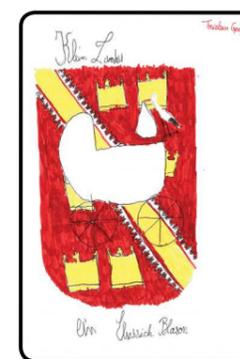
Cet été, il s'agissait de sillonner les rues de notre village, en groupe ou avec vos parents (ou grands-parents) afin de trouver les blasons cachés. Certains étaient plus visibles que d'autres et il aura fallu un peu de persévérance pour tous les trouver. Nous espérons que vous avez pris beaucoup de plaisir à participer à ce jeu de piste.

Les bulletins réponses, déposés en mairie, présentaient tous les 12 bonnes adresses. Les gagnants ont donc été départagés grâce au blason imaginé et joint au bulletin réponse.

Les participants au jeu de cet été ont été répartis en 2 catégories :

- ♦ **les moins de 10 ans** : Eléna CURGUZ, Myla FAVRE, Justin GENY, Tristan GENY, Tino MOURIES, Anaée TALLEUX
- ♦ **les 10 ans et +** : Cathy ESSLINGER, Clara ESSLINGER, Lyam FAVRE, Ambre TALLEUX

Tous les participants seront récompensés le vendredi 17 janvier 2020, lors de la cérémonie des vœux du Maire, à la salle polyvalente, où le classement final sera annoncé.



## Naissances



- 18 janvier **Jolan** de Vincent BRONNERT et de Laura ERB
- 16 février **Jenna** de Silvio SCHMITT et de Tatayna DELL'AGLIO
- 20 février **Sacha** de Maurin DAO et de Julie GONZALEZ
- 07 mars **Chloé** de Sébastien GUDE et de Marion HAAS
- 28 juin **Paul** de Jonathan SIX et de Élise ENGGASSER
- 22 septembre **Kaliska** de EHLINGER Logan et de Maëva LEURIDAN
- 27 octobre **Sacha** de Alexandre DUMITRU et de Cynthia LAROSE
- 11 novembre **Leen** de Jérémy BASSIER et de Sarah HARDY

## Mariages

- 25 mai Damien BENARD et Morgane LE GAC
- 15 juin Benjamin PITOIZET et Aline MEYER
- 04 juillet Bastien DREYER et Meaghan OWENS
- 10 août Christophe ROULPH et Chantal VOISIN
- 14 septembre Ludovic MEYER et Carolina COELHO
- 14 septembre Michaël MOREL et Elodie MISCHLER
- 06 décembre Lars PASZEHR et Susanne WALZ

## Pacs

- 6 février Valentin PIRETTI et SEGUI Eléa
- 30 avril Jean-Christophe PROUTEAU et Alizée PETITJEAN
- 5 juillet Quentin RUYER et Gwenaëlle STOFFELBACH
- 26 novembre Nicolas ROBIN et Vanessa FLEITH

## Noces d'or - Mariage en 1969

- 30 mai ESSLINGER Jean-Paul et WENZINGER Christiane

## Noces de diamant - Mariage en 1959

- 06 novembre CHRISTNACHER François et BERGER Marie-Claire

♦ Arrêté au 06 décembre 2019.

## Décès

- 06 mars Francis DALL'AGNOL
- 08 juillet Louis WASSER
- 29 septembre Gérard ORTSCHITT
- 29 novembre Simone MUETH

## Recensement de la population 2020

Le recensement se déroule dans votre commune du 16 janvier au 15 février 2020 : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Le recensement, c'est utile à tous :** il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

**Le recensement, c'est simple :** répondez par Internet comme 60 % des personnes recensées.

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

► **Pour accéder au questionnaire en ligne,** rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur *Accéder au questionnaire en ligne*.

Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

► **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez.

Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**Le recensement, c'est sûr :** vos informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## Plus d'informations :

vous pouvez vous adresser à la Mairie ou vous rendre sur le site Internet

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Les opérations de recensement seront effectuées par les agents communaux : Patricia GRIMAL et Christine SETTER.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à tous les nouveaux habitants du village.

Bonnes  
vacances !

## Petit-Landau / Labouheyre

1939 / 2019 : 80 ans d'amitié

Dans le cadre des commémorations des 80 ans de l'exode des populations alsaciennes vers les départements du Sud-Ouest, du 23 au 27 août dernier, nous avons accueilli une forte délégation de la commune landaise de Labouheyre avec qui nous sommes jumelés depuis 1978.

Le samedi 23 août le groupe folklorique les « Bouheyrots » a enthousiasmé un nombreux public de Landonais venu les applaudir et les remercier pour leur magnifique prestation.



Groupe Folklorique les « Bouheyrots »



# Agenda

## Voeux du Maire

Vendredi 17 janvier à 18 h 30  
à la salle polyvalente

## Football Club

10-11-12 janvier : tournois  
séniors-vétérans  
25-26 janvier : EJPR

## Sapeurs Pompiers

22-23 février : marche populaire

## Arboriculteurs

11 octobre : marché aux puces

## Donneurs de Sang

### Les collectes de sang :

9 janvier, 24 mars,  
6 juillet et 1er octobre

### Les autres manifestations :

Les tulipes au printemps  
13 juillet : soirée tricolore

## Y'a d'la joie

7 mars : soirée Tout Schuss  
13 juin : soirée d'été  
3 octobre : fête de la bière  
5 décembre : 20ème Téléthon

## Divers

15 novembre : repas paroissial  
13 décembre : repas des séniors

**Bonne année 2020 !**

# Mairie de Petit-Landau

Tel : 03.89.48.37.15

Fax : 03.89.48.49.99

Courriel : [mairie@petit-landau.fr](mailto:mairie@petit-landau.fr)

Site Internet : [www.petit-landau.fr](http://www.petit-landau.fr)